



# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

Vendredi 5 avril 2019

## BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA VILLE DE BÈGLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2019

**50,912 M €, c'est le montant consolidé du budget soumis au vote des élus municipaux réunis en Conseil le 4 avril. Il est bâti autour des piliers qui fondent l'action municipale depuis le début du mandat en 2014 pour assurer une haute qualité de services aux Béglais : éducation, citoyenneté active, inclusion sociale, petite enfance et démocratie participative.**

Après 5 années de désengagement de l'Etat qui ont fortement réduit les ressources communales par le biais de baisses de dotations et de dépenses obligatoires partiellement financées, **la situation financière de la Ville de Bègles a retrouvé des couleurs** dans un contexte de stabilisation des dotations de l'Etat.

Les efforts de contention des moyens entrepris par la commune dès 2016 a permis un véritable rétablissement de ses marges de manœuvre en fin de mandat avec **des capacités d'investissement renouvelées pour relever les défis à venir du service public.**

Le budget primitif 2019 s'appuie ainsi sur ces acquis pour s'intégrer dans les perspectives tracées dans le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), qui les avait anticipées.

### LES DONNEES CLES DU BP 2019 :

- **16,782 M €** de dépenses d'investissement
- **4,497 M €** pour les associations et établissements publics
- **382 €** en cours de la dette par habitant (*Moyenne par habitant pour les communes de même strate : 1 063 €*)
- **Désengagement de l'Etat** -17 M € entre 2010 et 2020
- **Taux des taxes locales inchangés** depuis 2012
- **Diminution du taux d'épargne nette** de la Ville pour un remboursement en 3,6 ans seulement



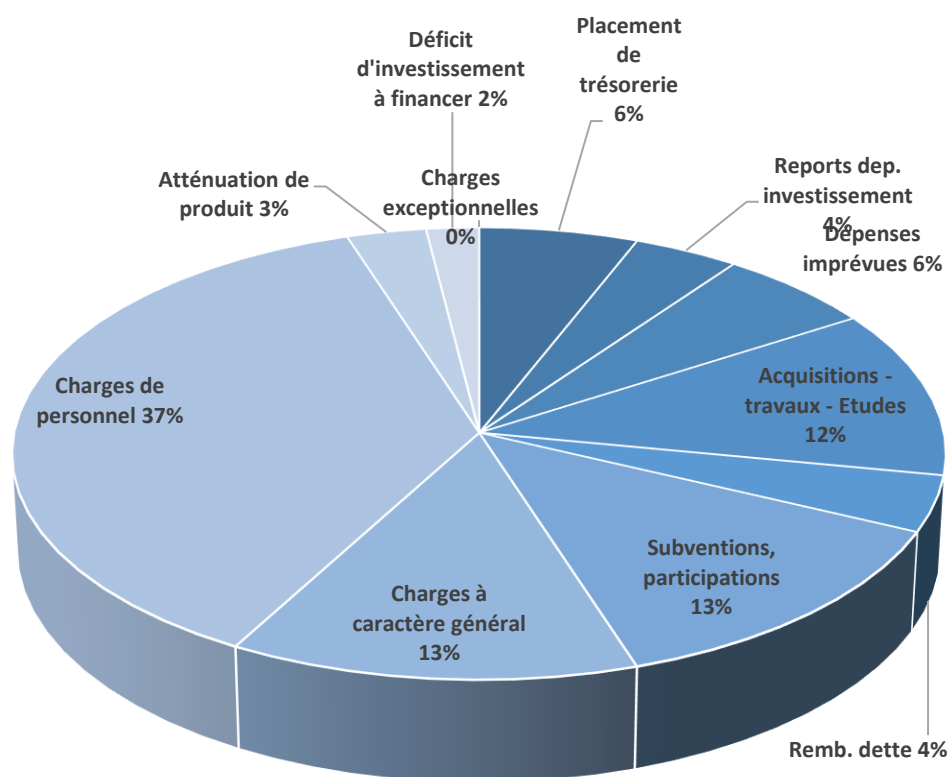
MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## RÉPARTITION DES DÉPENSES

Dont dépenses réelles de fonctionnement : 35,244 M €





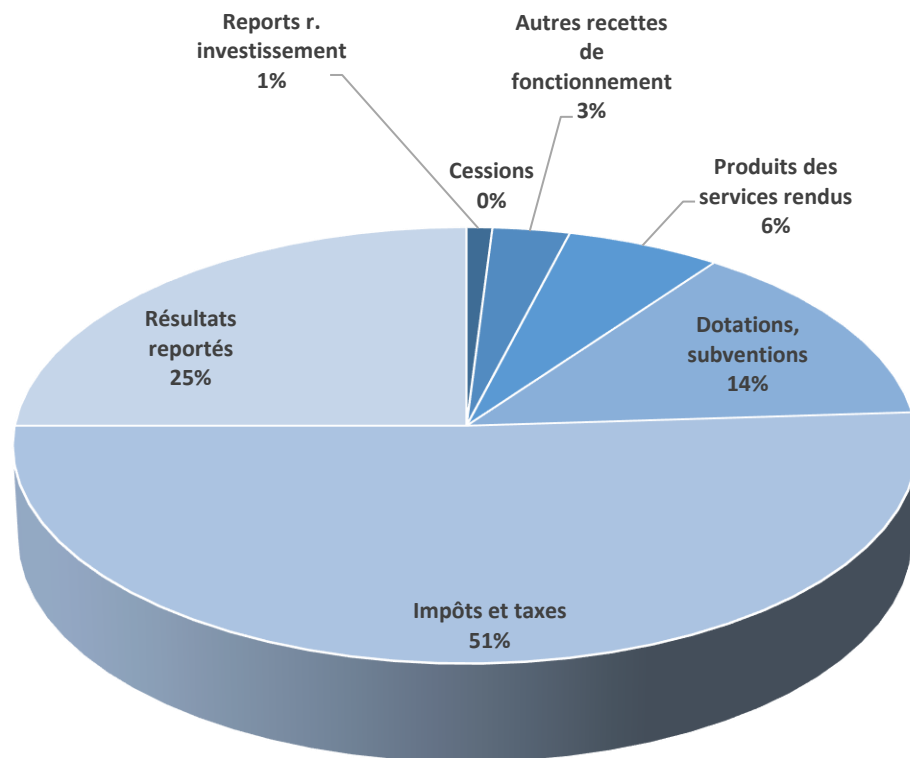
MON VILLAGE  
URBAIN

# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## RÉPARTITION DES RECETTES

Dont recettes réelles de fonctionnement : 48,355 M €



mairie-begles.fr



### CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles



# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

### CITOYENNETE ACTIVE

Le soutien aux activités culturelles, sportives et de lien social est maintenu, à travers :

- Une attention particulière aux acteurs associatifs et établissements publics qui participent au développement de cette citoyenneté avec **un soutien financier à l'ensemble du monde associatif en augmentation de 3%** cette année (+ **130.000 €**), en plus des importants concours apportés par la commune en termes de locaux prêtés et de logistique (environ **1,3 M €**).
- **L'opération Chapit'Ô** en vue d'une ouverture programmée début 2020. Elle complètera les travaux de réhabilitation de l'ensemble BT6-BT7 et parachèvera la réhabilitation du site de l'ECMM aux Terres Neuves, en développant les moyens d'une animation culturelle, sociale et pour la jeunesse, dans un même tiers lieu, autour notamment de la thématique du cirque développée avec l'Esplanade.  
Ce projet ambitieux représente un investissement d'environ **1,3 M €** :
  - o **1,2 M €** pour la réhabilitation du Bâtiment 7 de Terres Neuves
  - o **110.000 €** de matériel pour l'aménagement du lieu de restauration dont la gestion sera déléguée à un professionnel
  - o Du mobilier
- Des investissements pour soutenir les activités sportives :
  - o **90.000 €** pour finaliser les vestiaires du stade Haut-Verduc
  - o **100.000 €** pour la réfection de la piste d'athlétisme
- Des travaux de maintenance des installations culturelles et sportives qui s'élèvent à plus de **300.000 €**.
- Des efforts financiers maintenus en matière culturelle, pour continuer à faire de la Fête de la Morue un évènement emblématique de la ville.



# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## INCLUSION SOCIALE

La Ville intervient dans le champ de **la solidarité** principalement au moyen de ses deux structures que sont le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Social, dont les moyens financiers sont confortés :

- Maintenus à **1 M €** pour le CCAS qui coordonne l'ensemble des politiques sociales et des acteurs dans le domaine du logement, des personnes âgées, du soutien aux plus démunis via les aides, et de l'accès aux droits.
- Renforcés à **0,8 M €** pour l'Estey, en phase de déploiement de son contrat de projet, mobilisant tous les publics, et notamment la jeunesse au travers du partenariat avec le service Culture dans le cadre de Chapit'Ô.

Pour la population béglaise, l'inclusion sociale passe avant tout par **l'insertion professionnelle**. De ce point de vue, l'action de la commune – complétant les politiques déployées par Bordeaux Métropole, est poursuivie en 2019 :

- Une attention particulière des élus en charge de l'économie et de l'emploi portée aux conditions d'attractivité du commerce de proximité.
- Le soutien des foyers de créations de nouvelles entreprises dans les pôles qui leur sont dédiés par Euratlantique : au sein de la Cité Numérique, dans le Parc Newton, les subventions versées aux incubateurs (Technowest, Unitec) visent à favoriser la création d'une activité économique générant de l'emploi direct et indirect pour les autres acteurs du tissu économique béglais et contribuant à son attractivité.
- Des moyens attribués aux acteurs locaux de l'insertion pour faire profiter les béglais de la dynamique économique de la commune et de l'agglomération dans son ensemble.

Pour illustration, **les entreprises béglaises vont créer 2.575 nouveaux emplois d'ici 2022 (+29%)** contribuant ainsi au développement de la consommation locale.



# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## EDUCATION

Dans le droit fil du Plan Pluriannuel d'Investissement présenté dans le ROB, et après l'Espace Educatif Jean Zay, **des investissements encore très significatifs (1,9 M €) seront engagés pour les écoles :**

- Pour étendre les capacités d'accueil des enfants dans les écoles existantes, garantir le dédoublement des classes de CE1 (après le CP l'an passé) et investir massivement dans la modernisation des outils pédagogiques :
  - o **250.000 €** pour le câblage informatique des écoles élémentaires, dont une enveloppe de 50.000 € affectée également au câblage des écoles primaires.
  - o **250.000 €** pour la création d'une 6<sup>ème</sup> classe dans le groupe scolaire Paul Vaillant Couturier sous forme d'installation d'un bâtiment modulaire co-financé par Bordeaux Métropole.
  - o **700.000 €** pour la rénovation de l'école Gambetta comprenant la remise en conformité du restaurant scolaire et le réaménagement général des locaux.
  
- Pour poursuivre la politique continue de rénovation des établissements accueillant les enfants :
  - o **210.000 €** dans les écoles maternelles
  - o **443.000 €** dans les écoles élémentaires
  - o **45.000 €** pour la Cuisine Centrale et l'insonorisation de la salle de restauration de Langevin.
  - o **30.000 €** pour l'aménagement de l'ancien logement de fonction du gardien du stade Duhourquet en vue d'y installer l'association Remue-Méninges de soutien scolaire.



# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## PETITE ENFANCE

La commune, en tant que coordonnatrice de la politique petite enfance, en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2018-2022, est très attachée à **proposer des modes de garde diversifiés et des solutions pour faciliter la vie des parents de jeunes enfants :**

- Elle contribue au financement au travers d'une subvention à l'association SAGE (**412.000 €**), à Bagatelle (**153.000 €**) et ou à l'achat de places de crèches (People & Baby). Dans son action auprès des acteurs immobiliers, elle favorise la création de MAM ou micro-crèches.
- Elle assure l'entretien régulier et soutenu des installations et matériels (**65.000 €** en 2019) dans les crèches municipales et assure également l'entretien des locaux confiés à l'association SAGE.

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La Ville poursuit les efforts engagés dans le cadre du Pacte Citoyen Béglais (PCB) pour ajuster les moyens à la juste satisfaction des usagers afin de répondre à la croissance attendue des besoins.

Dans cette optique, la prochaine étape du PCB est **le lancement d'un appel à projets auprès des habitants**, sur un service qui sera réalisé en coopération avec les Béglais.

La Ville fera également un effort particulier d'information et de concertation en matière de budget et d'équipements publics lors des prochains forums de proximité, en se basant sur les résultats de l'enquête menée auprès de la population béglaise dans le cadre de la démarche PCB.





# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## AUTRES ENGAGEMENTS STRUCTURANTS

### PATRIMOINE COMMUNAL, BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS, OPERATIONS D'AMENAGEMENT BORDEAUX EURATLANTIQUE

L'équipe municipale poursuit ses investissements dans le patrimoine communal, bâtiments et espaces publics, ainsi que dans l'opération d'aménagement Euratlantique (**450.000 €**) déployée sur le territoire :

- Environ **338.000 €** consacrés aux **bâtiments** autres que les écoles, dont **70.000 €** de travaux d'économie d'énergie, d'amélioration du chauffage et de mise en conformité.
- **535.000 €** pour le **plan de rénovation du réseau d'éclairage public**.
- **379.000 €** de travaux d'**aménagement de réseaux et de voiries**
- **150.000 €** affectés au parc et à la 3<sup>ème</sup> tranche de la **transformation de la place de Bray**, avec la participation de deux bailleurs sociaux.

Ces dépenses d'équipements sont, cette année encore, réalisées sans emprunt.

### MUTUALISATION AVEC BORDEAUX METROPOLE

Pour mémoire, les transferts de moyens dans ce cadre, opérés depuis 2016 jusqu'à ce jour, sont évalués à 3,4 M € fin 2018 (à l'exception des transferts de compétence obligatoires).

L'**acte V de la mutualisation** consiste en la mise à l'étude des mutualisations de nouveaux services à opérer en 2020 :

- Les bâtiments, la logistique et les moyens généraux
- Les transports
- Le cadre de vie, l'urbanisme, et l'autorisation d'occupation des sols
- Les affaires juridiques
- L'extension (à la Plaine des Sports) de la gestion du domaine public
- L'extension (à la Reprographie) de la gestion du domaine Numérique et Système d'Information

La mutualisation permet de stabiliser l'évolution des charges pour réaliser le même niveau de service, tout en bénéficiant de prestations techniques de haut niveau et de retombées positives liées à l'intégration dans une entité plus vaste et plus puissante.





# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

## DEVELOPPEMENT DURABLE

Au-delà des actions quotidiennes engagées pour le bien-être des citoyens et usagers béglais, l'inspiration politique reste authentiquement fondée sur la nécessité de prendre le virage du développement durable.

À ce titre, il convient de souligner plusieurs exemples d'orientations figurant dans le budget primitif 2018 :

- En matière d'**économies d'énergie** :
  - o La poursuite des économies d'énergie dans les bâtiments (**50.000 €**), et la mise en place de partenariats pour développer la fourniture d'énergie photovoltaïque.
  - o Les investissements sur le réseau d'éclairage en matière d'économie d'énergie (**200.000 €**).
- En matière de **fiscalité** :
  - o La mise en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 du pacte fiscal béglais avec des mesures incitatives à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments privés, à la limitation de l'urbanisation et à la mise sur le marché des résidences secondaires, à la facilitation de l'installation de cultures maraîchères sur le territoire.
- En matière d'**inclusion sociale** :
  - o La mise en conformité accessibilité pour une nouvelle tranche de **20.000 €** affectés à plusieurs bâtiments municipaux dans le cadre du plan Ad'Ap, favorisant l'inclusion sociale des personnes à mobilité réduite.
- En matière de **sensibilisation au développement durable** :
  - o **384.000 €** consacrés aux projets en lien avec la préservation de l'environnement et de la qualité de vie (espaces verts, mobilier d'agrément, aires de jeux et abris vélos, bacs de tri...).



# DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr

Au-delà de l'horizon 2019, des réflexions sont engagées pour aller plus loin :

- Poursuivre le **développement des circuits courts** (alimentation biologique dans les cantines, épicerie sociale et solidaire, soutien aux AMAP, maraîchage sur les anciens terrains de Domofrance).
- Favoriser les **constructions sobres en énergie** et accompagner les initiatives en faveur du partage de locaux (tiers-lieux de coworking).
- Protéger les zones naturelles et humides pour soutenir la **biodiversité** en termes d'espèces animales, comme les oiseaux en lien avec la LPO (installation de nichoirs, extinction de l'éclairage public).
- Encourager les **mobilités douces** et le renforcement de la part du vélo dans les déplacements (pistes cyclables, voiries partagées entre tous les modes de déplacement).
- Contribuer au développement de la **production d'énergie** d'origine solaire, éolienne, voire même hydraulique avec des partenaires locaux.